L'école de piqûrage de la rue de Lille. — Un comité de dames patronesses a organisé une école de piqûrage chez les sœurs de la Sainte-Famille, rue de Lille.

L'école a un double but : l'instruction technique des jeunes ouvrières et leur préservation morale. L'école a reçu le nom d'école Sainte-Anne.

Les prix remportés à Soissons par l' « Ancienne ». — Depuis deux jours, de nombreux passants s'arrêtent devant la vitrine du Café Dubois,au numéro 10 de la rue Neuve, où sont exposés les prix remportés par la société de gymnastique et d'armes l'*Ancienne* au concours de Soissons. On remarque principalement une magnifique coupe offerte par M. Méline, président du Conseil des ministres, trois couronnes et une palme d'or, de nombreuses médailles.

La beauté de ces divers objets montre bien l'importance des succès remportés par la vaillante société.

Les succès d'un Roubaisien au concours agricole de Soissons. — M. Emile Thiers, fermier aux Trois-Ponts,a obtenu,au concours régional agricole de Soissons, *les prix suivants : un deuxième prix pour taureaux, un* premier et un troisième pour génisses, un second et un quatrième pour vaches. On sait que M. Thiers est déjà lauréat de nombreux concours.

Un festival international dans le quartier du Sacré-Cœur. — Un grand festival international, qui aura lieu dans le quartier du Sacré-Cœur, est organisé pour le dimanche 13 septembre par la « Philarmonique du Jean-Ghislain », l'orphéon les « Inoffensifs » et le « Club Fin-de-Siècle ». Des primes en espèces seront tirées au sort entre les sociétés participant au festival. Les adhésions devront être adressées au comité du festival, chez M. Desoimer, rue Lacroix, avant le 28 août.

Le meilleur beurre est le **BEURRE D'OOSTCAMP**, rue du Bois, 13, à Roubaix et dans les dépôts succursales. (*Voir la liste des dépôts à la quatrième page*).

Une saisie de poissons au Minck. — Quarante kilogrammes de poissons reconnus impropres à la consommation ont été saisis, jeudi matin, au Minck.

Une affaire lamentable. — A la suite d'une plainte parvenue à M. Villon, commissaire de police, un ouvrier cordonnier, Gustave Coupez, âgé de 40 ans, habitant la cour Couteau, au Laboureur, à Wattrelos, a été arrêté jeudi matin.

Cet individu, dont l'atelier se trouve rue Saint-Maurice, à Roubaix, est inculpé d'un abominable attentat; la victime serait une petite fille de huit ans qui habite le quartier et qui serait actuellement atteinte d'une horrible maladie.

Coupez, après avoir subi un interrogatoire, a été emmené au dépôt central, pour être mis à la disposition du parquet, vendredi matin.

Une arrestation pour tentative de vol. — Sur la déclaration du garde des Halles centrales, l'agent de service a arrêté un journalier, Alfred Beyler, dix-huit ans, sans domicile, qui avait tenté d'enlever cinq paniers de cerises appartenant à M. C. Helin.

Alfred Leyler, conduit au dépôt de police du troisième arrondissement, a prétendu que le propriétaire des cerises lui avait commandé de les transporter.

Après enquête, le fait a été reconnu inexact et l'arrestation maintenue.

Une petite fille renversée par une voiture. — Mercredi soir, vers huit heures, rue d'Hem, la voiture de M. Pluquet-Ansart,marchand de liqueurs à Hem, a renversé une enfant, Clémence Vandewaele, âgée de trois ans et demi. La petite fille a été légèrement contusionnée aux jambes. Elle a reçu les soins de M. Noyon, médecin.

Un cheval qui tombe mort. — Mercredi soir, vers sept heures, le cheval de M. G. Ducoulombier, négociant en spiritueux, est tombé raide mort sur le boulevard de Paris. Une heure après, le cheval était enlevé et conduit à l'équarrissage de Mouvaux.

Un accident de voiture. — Mercredi soir, vers neuf heures et demie, le cheval de M. F. Horent, marchand d'eau de seltz, s'est abattu, rue Neuve, sur le trottoir de la maison de M. Crépin, tailleur. Le domestique, en aidant le cheval à se relever, est tombé dans la vitrine et a brisé une glace d'une assez grande valeur. Une transaction est intervenue.

Un enfant disparu. — Un jeune enfant de quatre ans et demi, Victor Rotru, a quitté depuis mercredi, à cinq heures, le domicile de ses parents, rue du Tilleul, n° 159. Il était vêtu d'un costume marron, portait des bas noirs et des bottines à lacets. Il a les cheveux châtains.

Croix. — *Un vol dans un atelier.* — Dans la nuit de mercredi à jeudi, des malfaiteurs restés inconnus ont pénétré par escalade dans l'atelier de M.V. Cuvelier,situé rue de *Lille. Ils ont enlevé une grande partie des outils* de M. Cuvelier ainsi qu'une caisse appartenant à un ouvrier, M. Van Loog. Les objets volés sont estimés à 170 francs. Plainte a été portée.

— *La salle des fêtes.* — La municipalité, accompagnée de l'architecte de la commune, M. Barbotin, s'est rendue à la salle des fêtes en construction. Les travaux avaient subi un retard de quelques semaines pour une question de mitoyenneté avec M. Rabot,sellier. M. Rabot a obtenu de la municipalité la mitoyenneté de son mur.

Wasquehal. — *Un sauvetage dans le canal.* — Jeudi, vers quatre heures et demie de l'après-midi, M. Désiré Lemaire, éclusier au canal de Roubaix, à l'écluse du Trieste, entendit des appels désespérés venant du brief en amont de son écluse. Il s'empressa de se diriger vers cet endroit et vit un jeune homme qui se débattait dans l'eau. Il fut assez heureux pour le retirer sain et sauf à l'aide d'une perche. Le sauvé est un nommé T. Delestrez, 14 ans, demeurant à Marcq-en-Barœul.

C'est le deuxième sauvetage que M. Lemaire accomplit dans ces conditions. Il a droit à tous les éloges.

Flers Breucq. — *A l'Exposition de Calais.* — M. Ed. Dupire, entrepreneur de peinture, à Flers-Breucq, vient d'obtenir une médaille de vermeil à l'exposition internationale de Calais pour faux bois et marbres.

Lys-lez Lannoy. — *Les mutations pour 1897.* — M. le contrôleur des contributions directes se rendra à la Mairie de Lys le 6 juillet à 9 heures du matin pour procéder aux mutations de l'année 1897.

Leers France. — *Une réunion du Conseil municipal.* — Le Conseil municipal de Leers se réunira dimanche prochain 28 juin, à 9 heures du matin, dans la salle de la Mairie. L'ordre du jour porte : 1° Route de Leers à Roubaix : Explications; 2° Dispositions à prendre pour la fête du 14 juillet ; 3° Aliénation d'un terrain appartenant aux pauvres.

Forest. — *Une fête musicale au profit des pauvres.* — Dans sa dernière séance, le conseil municipal de Forest a décidé qu'une fête musicale serait donnée au profit des pauvres. C'est le dimanche 2 août qu'elle aura lieu. Le programme sera fixé ultérieurement. Nous le publierons lorsqu'il sera arrêté.

— *La fête de l'adoration.* — Dimanche prochain aura lieu la fête de l'adoration. Les offices auront lieu aux heures suivantes : à 6 heures du matin, messe de communion; à 7 heures 1/2, messe basse; à 10 heures, grand messe solennelle. Le soir, à 3 heures, vêpres suivies du salut du St-Sacrement.

Ascq. — *Un vol d'effets d'habillement.* — Un manouvrier, J. Vanoverbeque, travaillant chez M. Delbart, a pénétré, mercredi après-midi, dans la chambre de ses camarades de travail et a enlevé différents effets d'habillement pour une valeur de quinze francs. Arrêté par le garde-champêtre, il a été écroué à Lannoy pour être conduit ensuite à Lille.

Baisieux. — *Un vol.* — Un cultivateur, M. Menuet, vient d'être victime, de la part d'un de ses anciens ouvriers nommé Paulo, d'un vol d'effets d'une valeur de vingt francs. Le coupable a pris la fuite.

A la librairie du « Journal de Roubaix ». — Traditions culinaires, l'art de manger toutes choses à table — par la baronne STAFFE. 41426

Le chemin du bonheur domestique enseigné aux jeunes filles. — Trois cent mille exemplaires de cet excellent ouvrage ont été vendus en ces dernières années. C'est un véritable trésor de connaissances utiles, pratiques, économiques surtout.Sages conseils, précieux avis, renseignements exacts, il contient tout ce qu'une femme doit savoir, fût-elle de la condition la plus modeste, pour entretenir une maison, *rendre heureux ceux qui l'habitent*, en un mot y faire régner le bonheur. Ce volume se vend à la librairie du *Journal de Roubaix*, prix 1 fr.50.

HUILE D'OLIVES SURFINE (garantie pure, non fruitée). En flacons d'origine, cachetés : Ed. Santelli et Cie, Marseille. Le litre, 2,50. *Dépôt* : Pharmacie Delabaere, 51, rue d'Inkermann. 3020—41530

ŒUFS FRAIS, 13 Rue du Bois.

Communications

La température de l'Ecole de natation. — Voici quelles ont été les températures relevées à l'Ecole de natation dans la journée du 25 juin : 5 heures du matin, + 19°5 centigrades; 3 heures du soir, + 21° centigrades; 8 heures du soir + 22° centigrades.

UNION FRATERNELLE DES COMBATTANTS DE 1870-71. — La commission a l'honneur de rappeler aux sociétaires la réunion trimestrielle qui aura lieu dimanche 28 courant à six heures du soir, 63, rue Pierre Motte. Dispositions à prendre pour le renouvellement partiel de la commission et diverses questions à discuter.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

LA PUBLICITÉ

Par affiches ou circulaires n'est pas mauvaise ; mais elle dure......

Ce que durent les roses,
L'espace d'un matin.....

L'avis, fréquemment rappelé dans des journaux ayant une nombreuse clientèle, est le seul moyen efficace de graver une adresse, un renseignement utile dans l'esprit du public.

WATTRELOS

Une explosion suivie d'incendie. — Jeudi matin, vers huit heures et demie, M. François Devernay, teinturier-dégraisseur. demeurant rue du Bureau, s'occupait de la préparation d'une pièce d'étoffe qu'il se disposait à *détacher, lorsque tout à coup des flammes jaillirent d'une* bâche contenant soixante litres de benzine en même temps qu'une explosion se produisait.

M. Devernay eut les avants-bras et les mains couvertes de brûlures. Il eut le visage moins grièvement atteint. Il eut cependant la présence d'esprit de courir chez M. J. Blanckaert, pharmacien, Grand'Place. Celui-ci pansa ses blessures tandis que les voisins, accourus à la hâte, éteignaient le commencement d'incendie, suite de l'explosion.

Le feu avait détruit, outre la pièce d'étoffe en préparation, quelques effets, et avait occasionné au mobilier des dégâts d'ailleurs peu importants.

Les pertes s'élèvent à 800 francs d'après les résultats de l'enquête ouverte par M. Clément, commissaire de police et les déclarations de M. Devernay.

L'explosion serait due à un échauffement du liquide causé par la température. M. Devernay certifie ne s'être pas servi de lumière ni de feu auprès de la bâche.

Les brûlures entraîneront pour M. Devernay une incapacité de travail de quinze jours.

Un incorrigible. — Le garde champêtre Lepoutre a arrêté, mercredi soir, au Crétinier, le sieur Louis Guelton, 51 ans, maçon, débitant, demeurant aux Ballons, expulsé du territoire français.

ENTREPRISE GENERALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ tapissier décorateur.
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE

TOURCOING

Les attributions des adjoints. — On a affiché jeudi à l'entrée de l'Hôtel-de-Ville, un arrêté de M. le Maire et approuvé d'urgence par le Préfet apportant quelques modifications aux contributions précédemment déterminées de MM. les adjoints.

Le Syndicat des Négociants et Courtiers en blousses de Roubaix-Tourcoing. — On nous communique, avec prière de reproduire, la circulaire suivante qui vient d'être lancée :

« L'ancien syndicat des Négociants en Blousses et Déchets de Tourcoing-Roubaix avait, par lettre datée du 3 juin, sollicité les peigneurs de vouloir bien revenir sur la décision formulée par leur dernière circulaire concernant le délai accordé pour la livraison des blousses.

» Le syndicat des peigneurs, dans sa réponse du 6 courant, n'a pas cru devoir donner satisfaction au commerce de blousses.

» Depuis, les négociants en blousses ont été avisés par certains producteurs qu'ils devaient prendre livraison de leurs achats quinze jours après la *date de rendement.*

» Le nouveau syndicat des Négociants et Courtiers en blousses émus, avec juste raison, de cette mesure contraire au fonctionnement régulier du commerce de blousses,vous prie de bien vouloir user de toute votre influence auprès des peigneurs pour les faire revenir sur cette décision.

» Il demande le maintien du délai *de deux mois* pour la prise de livraison.

» La réunion des peigneurs ayant lieu le samedi 27 courant, le syndicat vous prie de vouloir bien lui prêter votre bienveillant concours avec toute la célérité possible.

» Agréez, Monsieur, nos salutations empressées.

» Pour la Commission :
» Le Président : G. DUQUESNEL ».

Petits faits de police. — La police a arrêté jeudi après midi sur la plainte d'un fermier du Pont-de-Neuville à qui, depuis plusieurs jours, on enlevait le produit de ses poules et de son jardin, Jean-Baptiste Delbar, âgé de 15 ans, et Arthur Bulteel, âgé de 16 ans, l'un sans domicile connu et l'autre chassé par ses parents.

Tous deux seront conduits aujourd'hui à Lille.

Blanc-Seau. — *Une fillette grièvement brûlée.* — Mercredi dans la matinée, un accident qui aurait pu avoir de fâcheuses conséquences est arrivé chez M. Henri Lemaire, demeurant rue du Blanc-Seau, 180. Mme Lemaire avait déposé sur le parquet de sa cuisine une marmite remplie de soupe qu'elle venait de retirer du feu. Sa petite fille Eugénie, âgée de deux ans, qui jouait dans la maison, alla tomber sur le récipient. Aux cris poussés par l'enfant, Mme Lemaire accourut et releva la malheureuse qui avait les deux genoux brûlés. Un médecin fut appelé aussitôt à donner ses soins à la petite blessée.

Halluin. — *Une explosion chez M. Gratry.* — Jeudi, à six heures du matin, un des cylindres d'une machine à parer,a tout à coup fait explosion par excès de pression. On entendit une violente détonation, mais aucun ouvrier n'a été atteint.

Les dégâts matériels se bornent à quelques vitres brisées.

— *La fête de l'adoration du Saint-Sacrement.* — Cette imposante cérémonie a été célébrée à Halluin hier jeudi avec la plus grande solennité ; des ecclésiastiques des environs étaient venus en très grand nombre rehausser l'éclat de cette belle fête. La grande majorité des habitants ont, comme les années précédentes, suivi les offices de la journée avec les plus vifs sentiments de piété.

Au salut de clôture, à six heures du soir, la vaste église était comble.

Dans plusieurs établissements industriels, toutes les facilités possibles avaient été données aux ouvriers qui avaient manifesté l'intention d'accomplir leurs devoirs religieux.

— *Encore une expulsion.* — Jeudi à midi, notification a été faite à Léopold Speybrouck, demeurant aux Baraques, tisserand à la fabrique de M. Huet, d'un arrêté préfectoral d'expulsion du territoire français.Il a été immédiatement conduit à la frontière.

Marcq-en-Barœul. — *Imprudence d'enfant.* — Jeudi vers midi, pendant que les ouvriers maçons occupés à la construction des maisons appartenant à M. Delobel avaient quitté le chantier pour prendre leur repas, quelques enfants y pénétrèrent et s'amusèrent sans doute à faire marcher la machine qui sert à gâcher le mortier.

Soudain un jeune garçon de sept ans, L. Cornard, poussa un cri de douleur : l'une de ses mains était prise dans l'engrenage, qui écrasait les doigts. L'enfant s'évanouit; on le transporta chez ses parents où M. le docteur Ducroquet lui donna des soins.

Communications

ANCIENS MILITAIRES. — Dimanche prochain, 28 courant, réunion trimestrielle, au siège de la société, Café Leclercq, à quatre heures et demie pour la commission, et à cinq heures pour les sociétaires. But : Cotisation, Inscription de nouveaux adhérents, Renseignements au sujet de la fête nationale du 14 juillet et de la solennité en l'honneur des titulaires de la médaille coloniale, Récit par le dévoué et sympathique commissaire Paul Beulque, « du congé d'un lignard 1867-72 ». Vu l'importance de cette réunion, le Président compte sur tous les membres non empêchés.

LILLE

Manœuvre de garnison. — Par suite d'un contre-ordre, la manœuvre de garnison vers Lannoy et la frontière belge, qui devait commencer vendredi 26 juin, est remise à une date ultérieure.

Brevet élémentaire. — Sont reçues définivement :

Lovigny, Lowagie, Mairie, Manesse, Julie Martin, Masias Mazingarbe, Michaux, Minault, Moutel, Morcrette, Moriaux, Oberlin, Olivier, Olyve, Marthe Parant, Pascalin, Payebien, Pécourt, Marthe Petit, Philippe, Madeleine Philippo, Piédanna, Podevin, Poitau, Fonseel, Potel, Potiez.

Ramette, Renaux, Rogier, Roland, Aline Roussel, Eugénie Roussel, Hélène Rousselle, Rouzé, Satar, Santai, Senoutzen, Seulin, Louise Simphal, Taillie, Taton, Jeanne-Céline Thomas, Thibauts, Tréhoust, Vaast, Vandenbroucque, Vandenbussche, Vanhaeck, Vanverts, Vasseur, Verlet, Veyer, Vicaire, Vieillard, Vitrant, Waguet, Webert.

Mlles Jeanne Léonie, Labat, Lacquement, Lambre, Laurent, Marie Leclercq, Catherine Lefebvre, Germaine Lefebvre, Jeanne Lefebvre, Alice Leflon, Legroux, Lenglart, Leperecq, Lepers, Leporcq, Leroage, Levers, et Liénart.

Nomination ecclésiastique. — M. l'abbé Delefils, vicaire à St-Etienne, vient d'être nommé curé de Sailly-lez-Lannoy.

TRIBUNAUX

Tribunal civil de Lille. — *Audience du jeudi 25 juin.* — AFFAIRE OCTROI DE ROUBAIX CONTRE MULLIEZ FRÈRES. — On se souvient qu'il s'agit de droits à appliquer, au dire de la ville de Roubaix, à des matériaux destinés à construire un appareil extincteur d'incendie. Les matériaux de construction paient des droits d'octroi: l'installation de MM. Mulliez frères est une construction, donc les droits sont exigibles.

Telle a été la thèse de la ville de Roubaix. MM. Mulliez contestaient, entre autres arguments, l'assimilation faite par la ville. Le tribunal de paix leur avait donné raison. Sur appel le tribunal civil confirme la décision du premier juge parce qu'il appert que l'extincteur construit avec les matériaux, dont la taxe est réclamée, ne fait pas partie intégrante de l'immeuble où il est destiné à fonctionner, qu'il n'y est pas incorporé à perpétuelle demeure et ne peut par suite être considéré comme une construction,juridiquement, en immeuble soit par nature soit par destination.

UN HOMME ÉCRASÉ AU PASSAGE A NIVEAU DU HUTIN. — Le nommé Janson, trouvant la barrière de ce passage fermée, s'introduisit sur la voie par le portillon contigu à la barrière, destiné aux piétons; il fut écrasé. La Compagnie du Nord fut assignée en responsabilité.Cette responsabilité vient d'être écartée par un jugement qui constate qu'aux termes de certains décrets les « portillons » contigus aux barrières du chemin de fer et donnant accès aux voies ferrées sont employés par les piétons à leurs risques et périls. Dès qu'ils se sont engagés par là sur la voie, ils sont sous leur propre surveillance et n'ont de compte à demander à personne des suites de l'imprudence qu'ils commettent.

Cette décision n'est pas sans intérêt pour les nombreux ouvriers et piétons qui traversent tous les jours les voies ferrées nonobstant la fermeture des barrières.

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du jeudi 25 juin.* — ABUS DE CONFIANCE. — Un nommé Georges Léon, 19 ans, enfant abandonné, élevé par l'Assistance publique de la Seine,étant au service de Lesage, bâleur de bateaux à Roubaix, a dissipé une somme de 25 *fr.* que lui avait confiée son patron pour un usage déterminé. Cette première faute n'est punie qu'avec indulgence par le tribunal qui ne la frappe que d'une peine de 20 jours de prison et 16 fr. d'amende avec application de la loi Bérenger.

EN FACE DU « CHALET. » — A 10 heures du matin, il y a quelques jours, Edouard-Joseph Leclercq, 57 ans, trieur à Tourcoing, se trouvait en face du *café du Chalet*, à Roubaix. Il avait absorbé tant et tant de boisson qu'il fut obligé de se mettre à l'aise sur la rue, nonobstant le voisinage du *Chalet* et la présence des personnes qui passaient. Une peine de 15 jours de prison avec application du sursis vient le rappeler aux règles de la bienséance.

JOLI MONDE. — Héloïse Choisez et Palmyre Vienn, toutes deux filles soumises, ont des rivalités de métier entre elles et une troisième concurrente. Elles sont prévenues d'être allées ensemble enfoncer la porte de cette dernière. Héloïse est acquittée, sa compagne recueille 6 jours de prison et 25 fr. d'amende en raison de ses antécédents.

LE RESPECT A L'AUTORITÉ. — Chaque jour, le tribunal rappelle à ce devoir; Charles-Emile Legrand, 41 ans, ajusteur, à Roubaix, l'a oublié le 22 juin. Il faisait du tapage chez Mme T..., qui, pour avoir la paix, fit mander un agent. Celui-ci fut reçu par des injures. Legrand lui dit entr'autres : « Tu est trop fainéant pour me mettre dehors. » L'agent lui a prouvé le contraire en le mettant dedans... le cas d'être puni de 10 jours de prison cent francs d'amende.

Cour d'appel de Douai. — TABLEAUX BRULÉS. — Un incendie a détruit la galerie de tableaux de M. Valentin Roussel, industriel à Roubaix. Elle était assurée à trois compagnies d'assurances, parmi lesquelles figure la *Patriotic* de Dublin (Irlande). C'est à cette dernière que M. Roussel réclame aujourd'hui, devant la Cour, sa part de préjudice à réparer, soit 62.400 francs.

Le jugement attaqué du 14 février 1896 a ordonné une expertise que *l'appelant soutient ne point devoir être* faite. Sans doute, aux termes de la police, les évaluations de ladite police ne peuvent être invoquées par l'assuré comme preuve de l'existence ou de la valeur des objets assurés. Sans doute, l'assuré est tenu de justifier par tous les moyens de l'existence et de la valeur des *objets lors du sinistre. Mais on ne saurait exiger de* l'assuré l'impossible spécialement au cas où, dans l'espèce, la destruction a été totale. Lorsque l'incendie n'a rien laissé subsister qui puisse permettre de reconnaître encore la valeur des objets, ce sont les évaluations de la police qui fixent le montant de l'indemnité, suivant un arrêt de la Cour de Douai du 14 janvier 1865.

Au nom de M. Valentin-Roussel, Me de Beaulieu prétend qu'il doit surtout en être ainsi en matière de tableaux. En effet, les objets d'art ne pouvant être assurés qu'à la condition d'une spécification de prix par chacun d'eux, l'attention de la Compagnie est particulièrement appelée sur les évaluations.

Si l'appelant a laissé une expertise amiable avant d'intenter une action, c'est qu'aux termes de la police, cette action n'était recevable qu'après cette expertise.

Les experts amiables ont évalué le dommage à 125.000 fr. au lieu de 187.200, et fixé, par suite, la part contributive de la *Patriotic* à 41.666 fr. Mais comment ont-ils procédé ? Par comparaison avec les tableaux existants dans l'habitation de M. Valentin-Roussel, en dehors de sa galerie, et non atteints par le feu. L'appelant soutient que cette façon de procéder est inopérante, et qu'on ne saurait charger des experts judiciaires d'y recourir, comme ont cru pouvoir le faire les experts amiables. En *effet, les objets d'art ne peuvent être évalués que par* eux-mêmes ; ils ne peuvent l'être par comparaison. On ne peut conclure ni d'un tableau à un autre, ni des tableaux disséminés dans les pièces d'une habitation à ceux d'une galerie.

La cour a rejeté les prétentions de M. Valentin-Roussel et confirmé le jugement. Sans méconnaître que l'obligation pour l'assuré de justifier de la valeur n'existe pas au cas d'impossibilité matérielle, et que l'estimation de la police est une présomption de valeur en pareille hypothèse, elle décide qu'il n'est pas impossible aux experts de rechercher dans l'espèce ce que pouvaient valoir les tableaux incendiés. Elle leur prescrit seulement d'indiquer, pour chacun des tableaux, les motifs de leur évaluation.

CONSEIL MUNICIPAL D'HALLUIN

Séance du jeudi 25 juin 1896

La séance est ouverte à 4 heures 1/2, sous la présidence de M. Lemaitre-Bondoelle, maire.

Vingt conseillers sont présents.

Excusé : M. Phalempin, empêché par la mort de son fils, M. Phalempin-Grolez.

La lecture du procès-verbal de la précédente séance est donnée par le secrétaire; ce procès-verbal est adopté après diverses observations portant sur le passage à niveau dont le projet n'a pas été accepté par la compagnie du Nord. Un membre rappelle à cette occasion la catastrophe de Wambrechies.Par délibération de novembre de l'année dernière,le passage fût rendu public, tandis que dans l'état actuel des choses, la barrière est fermée au cadenas. Il y aurait bien possibilité de trancher la difficulté au moyen d'une certaine déviation du chemin de la Granville; on arriverait ainsi à une tranchée fort profonde qui permettrait d'établir un passage supérieur.

Tels sont les motifs allégués par les ingénieurs de la voie.

La question du gaz. — M. le Maire donne d'intéressantes explications sur cette importante affaire, qui n'a pas encore été étudiée sous toutes ses faces. La commission compétente sera réunie à bref-délai, à cet effet, ainsi que la commission de la voirie rurale qui aura à revenir sur le passage à niveau dont il a été parlé plus haut. Au reste, à l'avenir, les commissions seront toujours appelées à étudier les questions qui sont de leur ressort, avant que le Conseil ait à se prononcer. Les deux affaires ci-dessus reviendront au plus tard à la session d'août.

Le budget de 1897. — M. le secrétaire donne lecture des différents articles des recettes ordinaires et extraordinaires qui s'élèvent en totalité à fr. 250,000.

Il en est fait autant des dépenses qui se montent à francs 248.000.

A l'occasion des subventions allouées aux pompiers, à la Musique municipale et à son chef, 1,400 francs pour les deux premiers crédits et 1,500 francs pour le troisième. M. Odou présente diverses observations : il demande, par exemple, que les comptes de ceux qui ont la gestion des fonds soient vérifiés à fond. Une longue discussion s'en suit et M. le Maire doit rappeler ce qu'a dit dernièrement M. le Maire de Tourcoing que le Conseil municipal est un corps délibérant,et qu'il n'appartient qu'à l'administration, les crédits une fois votés, d'en surveiller l'emploi.

Le « Colbras ». — Il s'était faussement accrédité que le *Colbras* avait été négligé au détriment du Mont : M. le Maire démontre facilement, en énumérant tous les travaux qui ont été exécutés dans ce quartier, que c'est tout le contraire qui existe et cet avis est partagé par tous les conseillers.

Cependant il y aurait peut être moyen de donner satisfaction aux habitants, en mettant immédiatement en bon état de viabilité le chemin du Pellegrin ; M. Collart, ancien agent-voyer, qui a établi un projet, a été appelé à la séance, pour fournir des explications. On pourrait sans doute distraire ledit chemin des travaux projetés pour la voirie en général, et faire un emprunt spécial.

Il est décidé que le projet, qui coûterait environ 30,000 f. sera étudié par la commission et qu'une décision sera prise à la *prochaine séance.*

Nous aurons à revenir sur quelques questions de voirie.

Vers 7 heures, M. le Maire prononce le huis clos.

Voltaire, si jaloux de sa gloire, disait qu'il donnerait cent ans de renommée pour une bonne digestion. De nos jours, il suffit de prendre de temps en temps, selon les besoins, quelques Pilules Suisses. 42049d

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du jeudi 25 juin.* — Jean-Baptiste Lepoutre, rue de Lannoy, 1. — Joséphine Roussel, rue Denain, cour Flamencourt, 9. — Georgette Desobry, rue de l'Epeule, 137.— Emile Desmons, Grande-Place, 12bis.— Denise Vroman, rue des Fabricants, 23. — Georges Crochon, rue du Tilleul, 352. — Paul Moulard, rue Cugnot, 50. — Marguerite Rogé, Hôtel-Dieu. — Marie Peetroons, Hôtel-Dieu. — Aline Carpentier, rue Lacroix, 30. — Adrienne Andés, rue d'Italie, 53. — Edouard Lecomte, boulevard de Paris, 102. Georges Portols, rue de l'Avocat, 6. — *Mariages.* — Jean-Baptiste Lombaerts, 46 ans, tisserand, rue Beaurewaert, 44, et Marie Antonis, 46 ans, tisserande, rue Beaurewaert, 44.— Florent Van Wambeke, 27 ans, cocher, rue de Lille, 5, et Léonie Soyez 24 ans, femme de chambre, rue Pauvrée, 22. — *Déclarations de décès.* — Amélie Leclercq, 25 ans, rue de la Potennerie, 40.— Henri Vanhonnacker, 11 mois, rue Watt, cour Six, 26. — Emile Ireux, 1 mois, rue d'Alger, 121. — Virginie Waterlot, 60 ans, rue du Luxembourg, cour Warrem. — Nathalie Planckaert. 60 ans, Hôtel-Dieu.— Louisa Vandercruyssen, 3 mois, rue Lacroix cour Broux, 3.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du jeudi 25 juin.* — Henri Delemmes, rue des Carliers. — Désiré Bodin. rue du Dragon. — Jean Dhalluin, rue du Pré de la Baille. — Georges Delplanque, rue de la Blanche-Porte. — Léon Wilfart. rue de la Blanche-Porte. — *Déclarations de décès.* — Esther Stœux, 1 mois, sentier de Montagne. — Joséphine Lefebvre, 78 ans 4 mois 13 jours, ménagère, rue des Piats. — Jean Rotts, 4 mois 5 jours, rue du Moulin-Fagot, cour Duvillier. — Sophie Lesaffre, 60 ans 4 mois, dévideuse, rue du Caire, 19. — Pierre Debaecke, 1 an 2 mois, rue Messiaeu, 39.

CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille LECLERCQ DUMOULIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Sidonie-Amélie LECLERCQ, enfant de Marie, membre des confréries de la paroisse Sainte-Elisabeth, décédée à Roubaix, le 24 juin 1896, à l'âge de 25 ans et 4 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte- Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le vendredi 26 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour à 5 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 27 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire rue de la Potennerie, 41.

NORD

La commutation de peine de Tremblié. — Nous avons été les seuls à annoncer, dès jeudi matin, la commutation de la peine de mort de Tremblié en celle des travaux forcés à perpétuité.

Le Parquet de Douai a reçu notification du décret présidentiel, dans la journée de jeudi.

L'assassin de Farbos ne sera donc pas exécuté.

Cour d'assises du Nord. — La chambre des mises en accusation de la Cour d'appel a renvoyé devant le jury, pour la session d'août, les affaires suivantes :

I. Edouard Declercq, trieur de déchets, âgé de 59 ans; assassinat d'un sieur Robert à Roubaix, dans la soirée du 12 avril.

II. Jules Parmentier, journalier,sans domicile, 33 ans; incendie volontaire d'une meule.

III. Pierre-Claude-Guillaume Nivelaz, 49 ans, concierge à Lille, et Georges-Louis Leroy, 22 ans, cabaretier et marchand d'étoffes en cette ville; abus de confiance et vols qualifiés.

Templeuve. — *Un incendie.* — Un violent incendie a *détruit, dans la nuit de mardi à mercredi, la ferme de* Mme veuve Dancoisne, située au hameau de la Cuillère. En un clin d'œil, cette vieille ferme qui était bâtie en torchis et couverte en chaume a été réduite en cendres; la ferme voisine, qui appartient à M. Huin, a, de même, été la proie des flammes et il n'en reste plus que le corps de logis.

Aussitôt l'alarme donnée, les pompiers accoururent, mais le manque d'eau étant survenu, ils ne purent maîtriser le feu qui a pris des proportions assez considérables.

Au cours de l'incendie, on a beaucoup remarqué le dévouement de M. l'abbé François, vicaire de la paroisse, et de MM. César Caby et Albert Cocheteux. Ce dernier s'est particulièrement distingué en sauvant les enfants de M. Antoine Delannoy, menacés par le feu et dont le père était absent pour le moment.

Les pertes, couvertes par une assurance, sont évaluées à une cinquantaine de mille francs. On croit que la malveillance ne serait pas étrangère à ce sinistre.

Un affreux accident à Dunkerque. — Deux personnes blessées. — M. Baude passait jeudi en voiture quai de Vauban, accompagné de sa femme et de Mme Willems quand son cheval s'emballa et partit à fond de train.

*Les deux femmes, effrayées, se jetèrent hors du véhi*cule dont les roues leur passèrent sur le corps.

Continuant sa course, le cheval alla se jeter dans le canal de Furnes.

M. Baude n'a pas été blessé; sa femme a eu une jambe cassée; Mme Willems a eu l'épaule fracassée et la mâchoire brisée. *L'œil droit était sorti de l'orbite.*

Quant au cheval, il a pu être ramené sur le quai.

Nos députés. — M. l'abbé Lemire, député du Nord, vient d'être nommé membre de la Commission relative au monopole de la rectification de l'alcool.

PAS-DE-CALAIS

Une explosion de mine à Saint Omer. — Un mort. — Mardi soir, vers 7 heures 1/2, le sieur Basset, ouvrier menuisier chez M. Bucheimer, doreur, revenait du faubourg avec son jeune enfant qu'il portait sur les bras, lorsqu'arrivé près des travaux qui s'exécutent en ce moment près de l'ancienne porte de Dunkerque pour le redressement du canal et l'établissement des quais, une explosion de dynamite, nécessaire pour activer la besogne et détruire les anciennes et solides murailles, se produisit, lançant dans l'espace une quantité de briques entières, de morceaux de briques et de pierres dont un fragment alla frapper à la tempe droite le malheureux Basset, qui tomba sur la route, baigné dans son sang, et resta près de dix minutes sans pouvoir reprendre connaissance. Transporté chez M. Pouilly, pharmacien, il y reçut les soins les plus empressés, mais il est mort dans la nuit.

BELGIQUE

Au Sénat. — Séance du 25 juin. — *Séance du matin.* — INTERPELLATION. — M. Picard demande à interpeller le ministre des finances au sujet des déclarations qu'il a faites hier.

BUDGET DE LA GUERRE. — M. van der Burght signale diverses critiques, notamment en ce qui concerne le service médical au camp de Brasschaet. Il réclame l'augmentation des traitements des médecins militaires.

M. Cogels réclame la démolition de l'enceinte fortifiée d'Anvers.

L'orateur félicite le ministre au sujet de la rémunération.

M.Nothomb adresse les mêmes éloges au gouvernement. Il voudrait que les soldats jouissassent du voyage gratuit quand ils vont en congé.

M. Brassine assure qu'il en sera désormais ainsi.

L'honorable ministre de la guerre justifie ensuite la rémunération des miliciens.

M. Janson. Vous auriez bien fait de le faire venir avant les élections. Nous pouvons arguer ce qu'il nous plaît de votre silence.

M. Brassine. Je ne ferai connaître mes projets que lorsqu'ils seront complètement arrêtés. Je ne veux pas m'exposer à ce qu'on discute sur des morceaux incomplets.

M. Picard. Vous attendrez que les élections soient passées, et puis on n'en parlera plus.

M. Brassine. Je me suis expliqué et je ne ferai pas votre jeu.

La séance est levée à midi et demi.

Séance de l'après-midi. — BUDGET DE LA GUERRE. — M. de Combrugghe approuve le projet de rémunération et félicite le gouvernement de l'avoir déposé.

Il demande que désormais on ne prenne pas plus de deux miliciens dans la même famille, quel que soit le nombre des fils.

M. Janson ne conteste pas la légitimité de la rémunération des miliciens. Seulement c'est le régime nouveau qui vous a porté à l'augmenter.

Mais ce projet arrive à la veille des élections. On l'exploite déjà par voie d'affiches alors que le vote du Sénat n'est pas encore acquis.

Jamais on n'a vu pareilles manœuvres de partis. Vous allez donc donner au soldat le minimum de salaire : c'est la liste civile du suffrage universel.

Je ne voterai ni le projet, ni le budget, pour protester contre la façon incroyable dont on laisse irrésolue la question militaire.

M. de Smet de Naeyer constate que le seul grief de M. Janson contre le projet qui augmente la rémunération serait qu'il est une manœuvre électorale.

M. Picard développe son interpellation au sujet des déclarations que le chef du gouvernement a faites hier. Le ministre a entouré celles-ci de réflexions qui dépassent la mesure.

Après les explications de M. de Smet, M. Picard réclame encore la parole au milieu du tapage général et la discussion est close.

L'ensemble du budget est voté à l'unanimité.

M. Schollaert donne lecture de l'arrêté royal clôturant la session.

On répond : Vive le Roi !

La séance est levée à six heures.

Un drame au canal de Willebroeck. — Hier soir, vers sept heures, un jeune homme se baignait dans le canal, lorsque tout à coup il disparut. Le nommé Vanden se jeta à l'eau et parvint à le saisir. Malheureusement, le noyé se cramponna à son sauveur avec une telle force qu'il paralysa tous les mouvements de ce dernier.

Tous deux allaient périr lorsqu'un vélocipédiste qui passait, M. Alphonse Henri, réussit à les sauver.

Un drame à Waelhem. — Un drame qui n'est pas sans analogie avec celui de la caserne des grenadiers à Bruxelles, vient de se passer à Waelhem. Un soldat ivre s'est mis tout à coup à tirer des coups de feu sur ses voisins. Il eut fait des victimes si un courageux citoyen, M. Raemayecker, n'eût réussi à lui arracher son arme.

Menin. — *Un meeting à la Maison du Peuple.* — Jeudi à midi, à la sortie des ouvriers, on distribuait à profusion, au quartier des Baraques, une circulaire électorale faisant appel aux frères et amis et les engageant à assister en grand nombre à la réunion électorale qui devait se tenir le soir à la Maison du Peuple.

Dans ce manifeste, en langue flamande, les patrons en général et tout spécialement M. Gratry, étaient pris violemment à partie.

SPORT NAUTIQUE

Les régates du Blanc-Seau du dimanche, 28 juin

La *Société Nautique de la Marne*, dont on aura, dimanche prochain, le plaisir d'admirer les équipes, est incontestablement la plus forte des sociétés européennes; que l'on croie pas que ce sont les équipiers de second ordre qui viendront à Roubaix : c'est *l'élite des tireurs*, ayant tous à leur actif 80 à 100 premiers prix.

Le chef de nage, *M. Jules Démaré*, est un de nos concitoyens *né à Tourcoing*, en juillet 1871. Il débuta à *l'Aviron*, en 1889, et remporta la même année 58 premiers en pointe et 5 premiers prix en couple. Depuis, ses succès ne se sont pas ralentis. Il fut, plusieurs fois, champion de France, et remporta, en 1894 et 1895, les championnats d'Europe, en skiff, en deux, en quatre et en huit seniors. Dimanche dernier, encore aux régates internationales de Paris, il est arrivé premier en deux, quatre et huit seniors.

Comment,après de si beaux succès,ces messieurs oseront-ils affronter nos canaux étroits où ils ne peuvent être *favorisés ? C'est qu'il existe entre les équipiers de la Société Nautique de la « Marne »* et les membres du *Cercle de l' « Aviron »* une étroite sympathie qui ne pourra que se resserrer par cette preuve de sincère amitié.

Les membres de l'*Aviron* ont droit à des éloges, pour avoir si bien réussi à organiser cette belle lutte que tous les habitants de notre circonscription iront voir et applaudir, dimanche prochain.

CHRONIQUE VÉLOCIPÉDIQUE

Tourcoing. — *Excursion sur Dunkerque.* — La fête de clôture de la kermesse annuelle de Dunkerque, a lieu dimanche 28 juin prochain. *L'Union Vélocipédique Tourquennoise*, toujours prête à satisfaire les vélocipédistes, organise pour dimanche une excursion à Dunkerque. Tous les cyclistes qui voudraient participer à cette sortie, sont priés de vouloir bien assister à une réunion qui aura lieu samedi soir, à 8 heures, café Delvoye, Grande-Place, ou y laisser leur nom. Le départ de Tourcoing aura lieu dimanche, à 3 heures du matin. Rendez-vous chez M. Auguste Delahousse, rue d'Anvers.

Les amateurs qui prendront part aux fêtes de Dunkerque auront, à leur arrivée, un billet de tombola gratuit pour une bicyclette. Si le temps est favorable, cette sortie promet beaucoup de distractions à ceux qui y assisteront.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — L'inscription pour le concours de Blois, organisé par le cercle Union, établi au café Pandore, rue Pauvrée, aura lieu vendredi 26 juin, de 4 à 7 heures du soir. La mise obligatoire donnant droit à jouer les 500 francs de prix d'honneur et toutes les poules est fixée à 1 fr. 50, la mise facultative est également de 1 fr. 50.

CROIX. — Samedi 27 juin, de 3 à 7 heures du soir, mises en paniers pour le concours de Chantilly, organisé par l'Union colombophile de Croix, au siège de de la société l'Hirondelle, établie chez Amand Leconte, rue Mirabeau à Croix.

WATTRELOS. — Résultat du concours de Chantilly, donné par la société établie chez M. H. Barbieux, Saint-Liévin, le 22 juin 1896. 11 paniers de pigeons ont été lâchés par M. Baron, beau temps, vent nord-ouest. 1er prix, Vancauwemberghe J.-B. h3p. au Crétinier à 8 h, 43"24" avec une vitesse 1079 m 85 à la min. 2e Costenoble h3p. 3e Rambaut h3p. 4e Rambaut h3p. 5e Desplechin h4p. 6e Ledoux h4p. 7e Barbieux h4p. 8e Duvilliers h3p. 9e Tiberghien h4p. 10e Desbarbieux h3p. 11e Gustave Baptiste 4p. 12e Loculier 4p. 13e Delplanque 3p. 14e Samain 2p. 15e Hembaut 1p.

16e Vercleven 4p. 17e Lepers 4p. 18e Farvacque 3p. 19e Degeyter 3p. 20e Grulois 3p. 21e Huvelle 2p. 22e Barbieux 2p. 23e Desbarbieux 1p. 24e Houttemane 2p. 25e Dillies 2p. 26e Rambaut 2p. 27e Desbonnets 1p. 28e Delcroix 1p. 29e Dancoisne 1p. 30e Lamblin 1p. 31e Tiberghien 1p. 32e Desbarbieux 1p. 33e Hayard 1p. 34e Destombes 1p. 35e Cousart 1p.

36e Vermersch, 1p. 37e Debruycker, 1p. 38e Desbarbieux. 39e *Lepers, 1p. 40e Dujardin. 41e Dubrulle. 42e Helyuck. 43e Dhalze*, Saint-Liévin, à 8 h. 54'23", avec une vitesse de 1016 m. 53 à la minute. Distribution des prix dimanche à sept heures du soir.

— Samedi prochain, inscription pour le grand concours de Chantilly, donné par la société établie chez J.-B. Dubus, Bas-Chemin. 100 fr. de prix d'honneur.

— Le dimanche 5 juillet, il y aura un concours chez Depraetere, rue de l'Industrie. Les conditions paraîtront ultérieurement.

TOURCOING. — *Concours sur Orléans.* — Voici le résultat du concours de pigeons sur Orléans, organisé par la société La Messagère, établie chez M. Dutilleul. Les prix sont répartis comme suit : Prix d'honneur 1000 fr., 4 poules à 2 fr. 80 fr., 19 à 10 fr. 290 fr., 83 à 5 fr. 415 fr., 182 à 3 fr. 546 fr., 357 à 2 fr. 714 fr., 631 à 1 fr. 631 fr., 353 à 0,50 c. 176 fr. 50, 272 à 0,25 c. 68 fr. Total 3.950 fr. 50.

1er prix Naessens. 2e Catteau. 3e Codron. 4e Dewulf. 5e Thiempont. 6e Desnoyette. 7e Millescamps. 8e Dedryver. 9e Hennion. 10e Tanchon. 11e Putman. 12e Duvillier. 13e Dufermont. 14e Assemaine. 15e Dessauvages. 16e Vanhorme. 17e Gerard Putman. 18e Defeu. 19e Gérard Putman. 20e Vancoillier.

21e prix Wattel. 22e Orgaert. 23e Six Jules. 24e Monserez. 25e Mas. 26e Assemaine. 27e Vandeputte. 28e Monserez. 29e Courcier. 30e Van Eckout. 31e Maertens J.-B. 32e Catteau J.-B. 33e Simon. 34e Ducatteau. 35e Desruelle Louis. 36e Hausenne. 37e Motte Paul. 38e Desrousseaux Fidèle. 39e Delnatte. 40e Orgaert. 41e Donstraete. 41e Diéval Paul. 43e Desnoyette 44e Desrousseaux. 45e Warem. 46e Vanrolleghem. 47e Vermesch. 48e Lorez. 49e Deslover. 50e Vanrolleghem. 51e Paul Sion. 52e Dehaegre. 53e Herbaux. 54e Lepers. 55e Putman. 56e Delannoy. 57e Beuque. 58e Lombart. 59e Mullart. 60e Stockart. 61e et 62e Bouton. 63e Debeever. 64e Delplanque.

Poules hors concours : 1er Desbonnet, 2e Declercq, 3e Dewurf, 4e Deschemacker. 5e Delvoye, 6e Vanverschelde. 7e Losfeld, 8e Tiempont, 9e Putman. Le premier pigeon a été constaté à 9 h. 30"05" avec une vitesse de 1208 mètres 44. Le dernier à 9 h. 45"30" avec une vitesse de 1148 mètres à la minute.

RONCQ. — Résultat du concours organisé par la société l'Espérance, chez Lava. 202 pigeons lâchés à 6 heures 30, par les soins de M. Deceuillierie, convoyeur. — 1er prix Delbaer. 2e Dervaux. 3e Dufermont. 4e Michel. 5e Facon. 6e Henion. 7e et 8e Deneve. 9e Vercruse. 10e Simoens. 11e Charlet. 12e Samyn. 13e et 14e Tonnelle. 15e Delepaul. 16e Deschamps. 17e Debaer. 18e Losveld. 19e Lecoutre. 20 Derveaux. 21e Henion. — Le premier pigeon a été constaté à 8 heures 58'30" avec une vitesse de 1215 mètres 78, le dernier à 8 heures 59'35" avec une vitesse de 1204 mètres 45.

— Le sieur Arsène Destailleur, cabaretier « A la Bergère » rue de Lille,a l'honneur d'informer les amateurs colombophiles qu'il donnera un grand concours de pigeons, le dimanche 28 juin 1896, sur Chantilly. 30 francs prix d'honneur. La mise est fixée à 1 fr. 40 par pigeon, dont 1 fr. pour prix et 0,40 c. pour frais et convoyage, y compris la bague.

L'inscription se fera le samedi 27 juin de 5 à 8 heures du soir.

JEU DE BOULES

TOURCOING. — Voici le résultat du grand jeu de boules à la platine qui a eu lieu chez Augustin Dalle, rue de la Latte, à Tourcoing Une grande animation n'a cessé de régner pendant la durée du jeu qui s'est terminé à une heure très avancée de la nuit. Les prix ont été distribués comme suit : 1er prix, 75 fr. Henri Petit, 11 points; 2e 55 fr. Jules Vienne, 10; 3e 40 fr. Achille Jouvenez, 9; 4e 30 fr. Louis Leclercq, 9; 5e 20 fr. Emile Grimonprez, 9; 6e 15 fr. Victor Desmettre, 9; 7e 10 fr. Edouard Prouvost, 9; 8e 8 fr. Spilers, 9.

— Un grand jeu de boules à la platine sera donné dimanche 12 juillet, dans l'immense parc du Pré-Catelan, rue de Gand. Il y aura 110 francs de prix. Les conditions seront affichées ultérieurement.

JEU DE BOULE A LA PLATINE

TOURCOING. — Voici le résultat du jeu de boule donné le dimanche 21 juin 1896, chez M. Ladesous, rue du Chêne Houpline. 4 jambons et 2 prix en argent ont été joués. 1er prix, Vandenberghe Henri 13p. 2e, Deschamps Carlos. 3e, Lelong Pierre. 4e, Lelong Pierre. 5e, 6 fr., Denneullin. 6e, 5 fr., Robitaille, 9p. Grande animation pendant tout le jeu. — Dimanche 28 juin 1896, chez Ladesous Jules, dit Grand Jules, cabaretier à la Belle Vue, rue du Chêne Houpline. 320 francs de prix en espèces, répartis comme suit : 1er prix, 100 fr. 2e, 75 fr. 3e, 50 fr. 4e, 35 fr. 5e, 25 fr. 6e, 15 fr. Quatre primes de 5 fr. seront *décernées à ceux qui auront fait le plus de points et n'ayant* pas obtenu de prix. La mise sera de 50 centimes. La bouloire étant couverte le mauvais temps ne peut empêcher le jeu d'avoir lieu.

CONCOURS DE PINSONS

ROUBAIX. — La société le « Vaillant Pinson », établie chez Henri Frady, rue de Toulouse, 32, rappelle aux amateurs son grand concours de pinsons le dimanche 5 juillet L'inscription commencera à huit heures du matin et l'on posera à quatre heures précises du soir; la mise sera de 50 centimes par cage.

TIR A L'ARC AU BUT

M. Jules Lecomte, rue du Pile, 114, Roubaix informe les amateurs que le 28 juin il fera tirer à l'arc de très beaux jambons. On inscrira jusqu'à 7 heures. 8177

BIBLIOGRAPHIE

Revue catholique des Revues, 10, rue Cassette, Paris. — Sommaire du N° 23. — 5 juin 1896. — La question sociale et les catholiques, (Rivista Internazionale). — L'hypnotisme devant la science et la morale, (suite et fin), (Revue Thomiste). — Récents travaux sur la découverte de Rœntgen, (Revues diverses).— *Le Sacré Collège (Le Cardinal Krementz,* avec portrait) (inédit).— C'est honteux !... (Niédiéla). — La Colombe, symbole en histoire et dans le roman, (Month). — Judas Iscariote a-t-il été un traître ? (Nene revue). — Mouvement politique : la situation en Italie, U. B. 41970d

Dans son numéro du 15 Juin, **La Quinzaine** publie, après une très curieuse lettre inédite de Joseph de Maistre sur le fameux Compte rendu de Necker, une forte étude de M. Gustave Le Poittevin, le très connu juge d'instruction au tribunal de la Seine, sur la Réforme du Code d'instruction criminelle ; une piquante communication du docteur Surbled sur la Double vue, à propos du cas de Mlle Couëdon ; la fin du très remarquable travail de M. Paul Renaudin sur le Mouvement social chrétien ; la suite du Bourgeois de Paris pendant la Terreur, de M. Edmond Biré ; les Lettres à ma cousine, de M. Gabriel Aubray; et enfin, dans les Idées et les faits, l'histoire très instructive des Alliances des catholiques avec les radicaux, en Italie, par M. Georges Goyau.

Nouvelles scientifiques et littéraires, Bibliographie, Revue des Revues.

Abonnement : France : un an, 24 fr. ; six mois, 14 fr.; trois mois, 8 fr. — Etranger (Union potale) : un an, 28 fr. ; six mois, 16 fr. ; trois mois, 9 fr. — Abonnement spécial d'un an pour le clergé, l'Université et les instituts catholiques: 20 fr. — Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. Les abonnements, ainsi que les mandats ou valeurs, sont reçus par l'administrateur de *La Quinzaine*, 62, rue de Miromesnil, Paris ; ou par le Directeur de l'Imprimerie de l'Œuvre Expiatoire, à La Chapelle-Montligeon (Orne). On s'abonne également sans frais dans les bureaux de Poste. — Prix de la livraison : 1 fr.50. — Pour les annonces, s'adresser à l'Agence Parisienne de Publicité, 7, rue Joquelet, Paris. 42024d

Argus de la Presse (fondé en 1879).— Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé, il était abonné à l'*Argus de la Presse*. « qui lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, leur fournit les extraits sur n'importe quel sujet. »

HECTOR MALOT (ZITE, p. 70 et 323).

L'*Argus de la Presse* fournit aux artistes, littérateurs, savants, hommes politiques, tout ce qui paraît sur leur compte dans les journaux et revues du monde entier.

L'*Argus de la Presse* est le collaborateur indiqué de tous ceux qui préparent un ouvrage, étudient une question, s'occupent de statistique, etc., etc.

S'adresser aux bureaux de l'*Argus*, 155, rue Montmartre, Paris. — Téléphone. — L'*Argus* lit 5,000 journaux par jour. 38872

Journal de la Jeunesse. — Sommaire de la 1229e livraison (20 juin 1896). — La vengeance des Peaux-de-Bique, par Gustave Toudouze. — La vie universitaire en Allemagne, par H. Heinecke. — Le roman de l'armurier, par Danielle d'Arthez. — Comment employer un couteau, par Daniel Bellet. — Chaque numéro, 40 centimes.

Chaque Livraison, 50 centimes.

Abonnements : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard St-Germain, Paris. 42023d

LE VIN C'EST LA GAITÉ...

C'est bien là en effet qu'on la rencontre, cette bonne gaîté française, dans les pays où vient le vin.

Des rives de la Loire à celles de la Garonne, la tristesse est chose rare et à moins d'accidents qu'on ne peut prévoir, la vigne a le don d'entretenir, dans ses lieux de prédilection, l'amour de la chanson et celui du plaisir.

Je les ai tous visités ces beaux vignobles de Vouvray et de Saumur, ces coteaux de l'Anjou, ces merveilleux crus de St-Emilion et du Médoc, et j'ai toujours trouvé la belle humeur.

J'ai vu cependant des exceptions. Il y a quelque dix ans, St-Emilion que je viens de nommer, comme tant d'autres pays, était dans la désolation; le philloxera avait tout ravagé, tout détruit, tous les remèdes avaient été employés, tous avaient échoué. Il fallait prendre le mal dans sa racine, il fallait reconstituer le vignoble en entier, ce qui fut fait, et quelques années plus tard, la joie était revenue avec l'abondance, la chanson avait retrouvé ses accents.

En lisant une lettre qui m'est communiquée à l'instant, j'établis la comparaison avec un autre genre de phylloxera. Celui-là s'attaque à l'homme et jusqu'à présent il était resté invaincu.

Que fallait-il pour le dompter? Comme pour la vigne, une reconstitution complète. C'est ce qu'a fait le Dr Williams avec les Pilules Pink pour personnes pâles. Il a pris le mal dans sa racine et, partant de ce principe que toutes les maladies proviennent de l'affaiblissement ou des impuretés du sang, il a attaqué l'ennemi en donnant au sang tous les moyens de se reconstituer et il a remporté la victoire.

Rien n'est plus éloquent que la lettre suivante :

« D'après le succès que j'ai obtenu pour la guérison de ma sciatique, je ne saurais trop proclamer les Pilules Pink du Dr Williams. Je souffrais depuis 3 mois ; depuis que je fais usage des Pilules Pink, je suis guéri et je marche, ce que je ne pouvais pas faire. Je suis à ma cinquième boîte et je veux continuer. Je viens vous autoriser à vous servir de mon nom pour votre journal; on ne doit pas hésiter pour soulager ses semblables, aussi je fais moi-même de la propagande ; j'engage les personnes atteintes de douleurs à s'adresser à vous, et à faire usage de vos Pilules. Je vous ai adressé le curé de ma commune, qui s'en trouve très bien, d'après ce qu'il m'a dit. J'espère aller à Paris sous peu pour mes affaires et visiter ma clientèle ; j'aurai le plaisir de vous faire une visite pour vous remercier de vive voix.

Agréez, etc...

Signé : SABY, *aîné*,
Propriétaire du Château de Coudert,
St-Emilion (Gironde).

Ajouter un mot, une observation à cette lettre serait lui nuire. Je me contente d'engager ceux qui la liront à suivre le conseil qui leur est donné.

Comme le principe de cette médication est la régénération du sang et un tonique des nerfs, son action s'étend sur bien des maladies ; anémie, rhumatisme, sciatique, névralgie, paralysie, ataxie locomotrice, danse de Saint Guy, maux de tête, névroses, scrofules, etc. Les Pilules Pink redonnent de belles couleurs aux teints pâles; agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme et produisent sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès. En vente chez tous les pharmaciens, mais on peut se les procurer au dépôt principal, MM. Gablin et Cie (ph. de 1re cl.), 32, rue Le Peletier, à Paris, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco contre mandat-poste. 42048d

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

ÉMISSION

de 3.250.000 Bons de 20 fr. avec Lots

donnant droit à la délivrance gratuite de **20 tickets** d'entrée de **1** franc, à une diminution de 25 0/0 sur le prix d'entrée des spectacles à l'intérieur de l'Exposition ou à des réductions des prix de transport par chemin de fer et bateaux. (*Loi du 13 juin 1896*).

29 tirages de lots pour **6 millions** de francs de 1896 à 1900. **Cinq lots de 500,000** fr. chacun, **24 lots de 100,000** francs et **4,284 autres lots.**

Le premier tirage aura lieu le *25 août 1896*, avec, entre autres lots, **un lot de 500.000 fr.**

4 autres tirages auront lieu pendant l'année 1896.

PRIX D'ÉMISSION : 20 FRANCS
Souscription Publique : le 29 Juin 1896

Au Crédit Foncier de France;
Au Crédit Lyonnais;
Au Comptoir National d'Escompte;
A la Société Générale;
Au Crédit Industriel.

DANS LES DÉPARTEMENTS :

Chez MM. les Trésoriers Généraux;
Chez MM. les Receveurs Particuliers;
Chez MM. les Percepteurs désignés par MM. les Receveurs;
Dans les Agences des Sociétés ci-dessus.

A L'ÉTRANGER :

Dans les Agences des mêmes Sociétés.

On souscrit dès à présent par correspondance. 42022d

Les médecins préfèrent au Sirop antiscorbutique, le *Sirop de Raiford iodé de Grimault et Cie*, qui leur offre l'avantage de contenir l'iode combiné à froid avec le suc des plantes antiscorbutiques sans avoir été altéré par la cuisson. C'est le médicament par excellence des enfants pâles, lymphatiques, mous, privés d'appétit et ayant les glandes du cou engorgées. 42050d

BAINS DE MER DE DUNKERQUE

(NORD)

PLAGE DE MALO-LES-BAINS

Kursaal (Petits chevaux)

(Opéras-comiques, Opérettes, Comédies)

FÊTES DE NUIT

au Parc de la Marine et sur la Digue-promenade

CONCERTS. — FÊTES ENFANTINES

FEUX D'ARTIFICE. — RÉGATES. — COURSES VÉLOCIPÉDIQUES

GRAND FESTIVAL INTERNATIONAL PERMANENT

à Malo les Bains, *3,000 francs de primes*

On reçoit les adhésions, dès à présent, à la Mairie de Malo-les-Bains

Kermesses Flamandes

DUNKERQUE (Nord) 42 3

L. DECRAENE-MATHIEU

28, rue de la Gare, ROUBAIX

TAPIS DE SMYRNE Belle qualité à 28 fr. le mètre carré, maquettes de tous styles.

TAPIS JACQUARD pour salons, salles à manger, chambres, escaliers.

CARPETTES JACQUARD et genres Aubusson, Nîmes et Beauvais.

TAPIS DE TABLE sur drap brodé, sur peluche imprimée en toutes nuances et d'ameublement.

LINOLÉUM Assortiment considérable pour salles à manger et escaliers, dans toutes qualités. 40462